

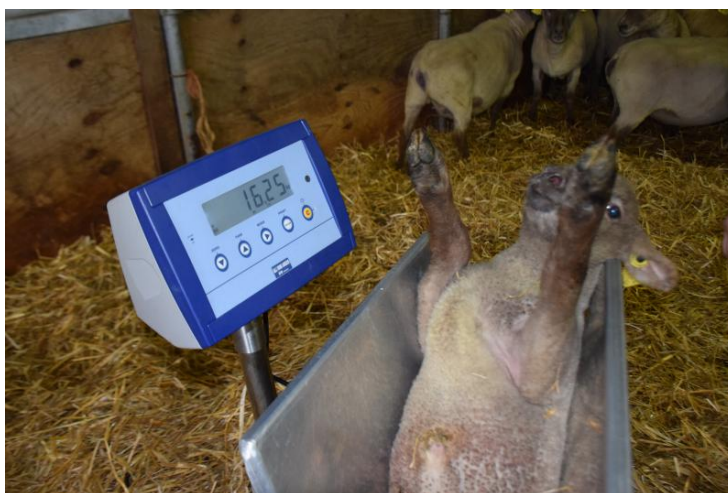


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

Présentation du Contrôle de Performances OVINS

Siège Social

64 Avenue André Malraix
57045 METZ CEDEX 01
Tél : 03.87.66.12.30
Fax : 03.87.50.28.67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr



Contact :

Christelle VAILLANT

Conseillère viande ovine

06 80 61 85 80

christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 185722030 00011
APE 9411 Z
www.cra.lorraine.fr

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

27/01/17



Investir dans la génétique : un retour gagnant !



Utiliser la génétique des béliers inscrits et/ou des agnelles sélectionnées dans sa troupe permet de garantir à l'éleveur :

- **D'obtenir plus d'agneaux :** premier levier technique en matière d'amélioration du revenu.

Exemple : pour une troupe de 200 brebis, pour une amélioration de 0,15 point sur la productivité numérique, le produit s'accroît de 3.150 € et le solde sur coût alimentaire de 2.200 €.

- **D'avoir des brebis avec plus de lait :** favorisant de meilleures croissances des agneaux et ainsi des économies sur l'achat de poudre de lait et de concentré.

Exemple : pour la même troupe de 200 brebis une différence de 3kg des agneaux à 30 jours c'est une économie de 1.000 € sur le concentré agneau.

- **D'optimiser l'efficacité alimentaire** par une consommation moindre de fourrage et de concentré, premier poste des charges de production.

Ne pas investir vous coûte cher ! Pour des raisons économiques on privilégie l'achat d'un bélier non qualifié et sans garantie de ses origines, c'est ouvrir la porte à des **effets négatifs** :

- Une **baisse de productivité** par des agnelles conservées et issues d'un mauvais bélier :

Exemple : avec un niveau de prolificité initial de 160, conserver 20 agnelles peut entraîner une baisse de 5 à 10 % de la prolificité, soit une dizaine d'agneaux en moins produits par ces agnelles sur leur carrière ou encore une perte de plus de 1.000 €.

- **Une baisse de la croissance des agneaux** du fait d'une dégradation à la fois de la valeur laitière des filles de ce bélier et du potentiel de croissance des agneaux.

Exemple: pour un GMQ initial de 320 g/jour, l'engraissement des agneaux issus des filles de ce bélier va engendrer une baisse de croissance de 35 g/jour et un surcoût pour les finir de l'ordre de 500€.

Au final, une économie de 100 ou 150 € sur l'achat d'un bélier non qualifié peut entraîner des pertes 10 fois supérieures.



Présentation du Contrôle de Performances OVINS

Le contrôle de performances chez les ovins allaitants a été mis en place en 1959 au niveau national et a connu dès lors un développement rapide. Il constitue l'outil de base de l'amélioration génétique du cheptel au niveau du troupeau d'une part et aux niveaux collectif et racial par l'intermédiaire des Organismes de Sélection (OS) d'autre part. Par ailleurs, son utilisation à des fins de gestion technique est loin d'être négligeable, et a très certainement été un facteur essentiel dans l'essor de ce système.

Tous les éleveurs pratiquent déjà la sélection lorsqu'ils trient leurs agnelles de renouvellement et leurs béliers mais la sélection à l'œil ne marche pas toujours... Pour savoir ce qu'un animal transmet à sa descendance, il faut des indicateurs individuels comme la prolificité et la valeur laitière. C'est tout l'objectif du contrôle de performances : suivre et améliorer les performances de son troupeau grâce à une meilleure connaissance du potentiel génétique des animaux.

Quels sont les accompagnements proposés par la Chambre d'Agriculture ?

Contrairement aux idées reçues, le contrôle de performances n'est pas réservé aux élevages en base de sélection, n'importe qui peut en bénéficier.

3 formules sont proposées :

- Formule Reproduction

Fertilité / Prolificité / Aptitude au désaisonnement / Mortalité des agneaux

Aucune pesée n'est nécessaire. Le suivi se fait grâce à l'enregistrement des luttés et du carnet d'agnelage. On peut ainsi identifier les femelles à garder, les improductives,...

- Formule Elevage

En plus des informations de la formule Reproduction, une pesée des agneaux entre 21 et 42 jours permet de recalculer un poids à 30 jours de tous les agneaux afin de les comparer. Les critères à améliorer ainsi décelés pourront permettre d'orienter le choix des animaux reproducteurs (valeur laitière).

- Formule Complète

En plus de la formule Elevage, se rajoute une deuxième pesée entre 59 et 92 jours d'âge. Le potentiel de croissance des agneaux est déterminé et les béliers pourront être indexés sur leur potentiel de croissance.

Les éleveurs adhérents du contrôle de performances peuvent disposer des inventaires à jour de leurs animaux sur des critères de tri au choix.

Ces inventaires peuvent être fournis sous format papier ou sous format informatique.

A partir de toutes ces données et de l'élaboration d'un bilan technique complet, **il est possible de conseiller les éleveurs sur les choix des reproducteurs et la conduite globale du troupeau.**



Le temps nécessaire ?

La pesée ne nécessite pas forcément un travail supplémentaire car elle peut être associée à d'autres interventions comme la vaccination et, si l'éleveur le souhaite, il peut également réaliser la pesée lui-même. En moyenne, on compte une centaine d'agneaux pesés par heure. Il n'y a aucune saisie supplémentaire pour les éleveurs équipés d'un logiciel pour la gestion de la troupe, le transfert des données se fait automatiquement.

L'inventaire génétique brebis

tag obs	num ord	race breb	qa breb	ind pro	ind VL	dat der MB	nbr agx total	allele breb	n° mère	n° père	n° GPP	n° GPM
	00460	007	MR	-0,04	-08	30/10/13	5	arr/arq	41030680413	39507660036	57151009040163	54435301051735
	00462	007	MA	-0,03	+04	09/01/13	5	ARR/ARQ	41030680127	41030670055	57383003050059	39545560105
	00465	007	MB	+0,01	+07	06/11/13	8	ARR/ARR	41030670401	41030670055	57383003050059	54435301051735
	00485	007	MB	+0,01	+11	22/10/13	8	ARR/ARQ	41030680192	41030670055	57383003050059	54435301050010

⇒ Permet de connaître les index de chaque animal présent sur l'exploitation.

Les résultats de pesées des agneaux

n°ord agn	S A	rac agn	date naiss	M N	PAT 30j	GMQ 030	note 030	all agn	in PR agn	in VL agn	n°ord mer ge	qa mère	in VL mère	in PR mère	all mère	n°off père
40051	M	007	20/10/13	2	148	320	+3	arr/arq	-0,01	-01	90026	MR	-13	+0,01	ARQ/ARQ	39500480257
40052	F	007	20/10/13	1	161	357	+2	arr/a--	-0,03	+03	10477	MA	-03	-0,03	ARR/ARQ	39500480257
40053	M	007	21/10/13	2	150	327	+2	arr/a--	+0,00	-03	70193	MA	-06	+0,00	ARR/AHQ	41030620477
40054	M	007	21/10/13	2	112	210	+0	arr/arr	+0,03	+00	10374	MB	+00	+0,06	ARR/ARR	39500420024
40055	F	007	21/10/13	2	106	200	+0	arr/arr	+0,03	+00	10374	MB	+00	+0,06	ARR/ARR	39500420024

⇒ Disponible immédiatement après la pesée.

Les moyennes de croissance et de PAT

Croissance des agneaux de brebis

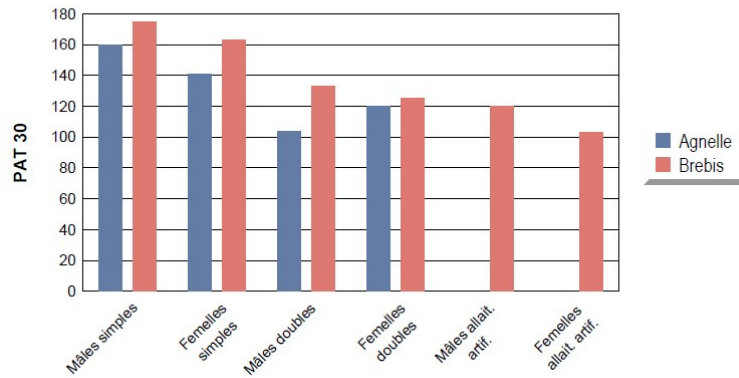
catégories agneaux		nb PAT30	PAT 30
mâles	simples	20	147
	doubles	40	134
	triples et + allait. artific.	2 1	116 138
femelles	simples	21	144
	doubles	37	133
	triples et + allait. artific.	9 0	96 0
total ou moyenne		130	135

nb 30-70	GMQ 30-70	PAT 70
14	290	263
34	276	248
2	258	220
0	0	0
16	291	261
31	269	241
6	239	200
0	0	0
103	275	247

Le GMQ 0-30 n'est affiché que s'il est calculé à partir d'un poids naissance réel.



Répartition des PAT 30



- ⇒ Données chiffrées sur les croissances des agneaux et comparaison avec la race.
- ⇒ **La conduite et les rations pourront être adaptées en fonction des résultats observés.**

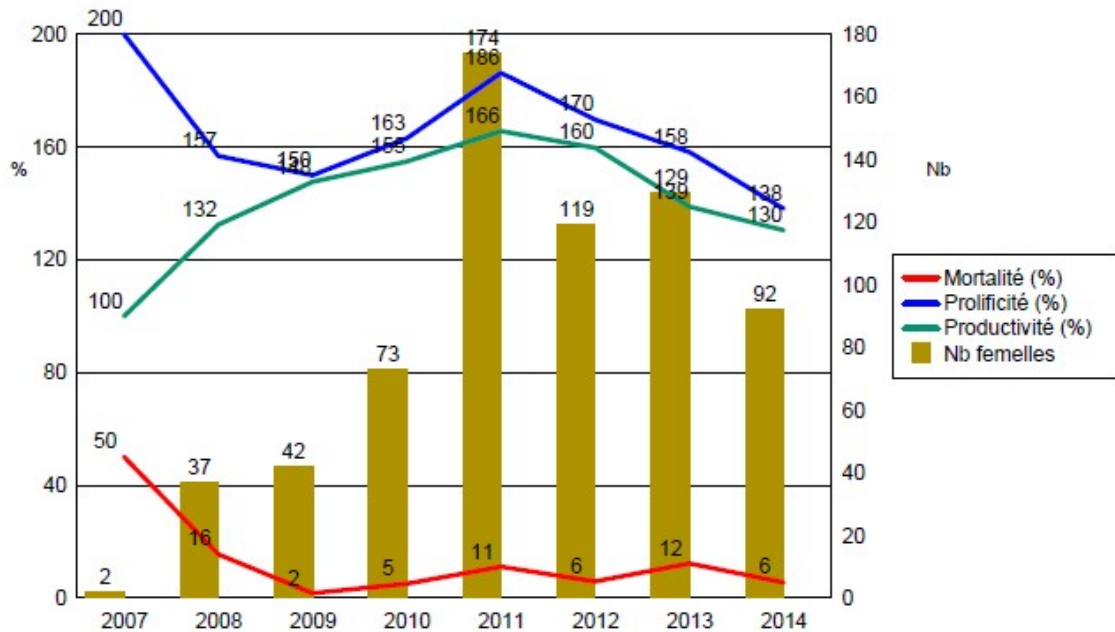
Le bilan de reproduction

résultat global

critères (nombre)	agnelles		brebis		ensemble		critères (pourcentage)
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	
femelles présentes	41	6%	624		665		renouvellement
femelles en lutte	0	0%	72	12%	72	11%	mise en lutte
agnelages	40		419		459		fertilité
dont avortement		0%		0%		0%	avortement
femelles ayant agnel. 2 fois		0%	42	11%	42	10%	femelles ayant agnelé 2 fois
femelles improductives	1	2%	233	37%	234	35%	femelles improductives
agneaux nés (hors avort.)	60	150%	696	166%	756	165%	prolificité
dont morts	4	6,7%	45	6,5%	49	6,5%	mortalité totale
mort nés	4	6,7%	32	4,6%	36	4,8%	mortalité naissance
morts avant 20 jours							mortalité avant 20 jours
morts après 20 jours			13	1,9%	13	1,7%	mortalité après 20 jours
agneaux vivants	56	140%	651	173%	707	170%	prod. / femelles ayant agnelé
		0%		0%		0%	prod. / femelles en lutte
		137%		104%		106%	prod. / femelles présentes
intervalle inter agnelage					304	jours	
age moyen des femelles au 1° agnelage dans la période					19	mois	



Résultats par campagne de naissance des femelles ayant agnelé



⇒ La conduite pourra être adaptée en fonction des résultats observés.

Liste des femelles improductives

Liste des improductives

	n° naisseur	n° ordre	date entrée	cause entrée	date sortie	cause sortie	deb lutte camp	der MB av camp	ind PR	ind VL
FR	410221	20683	29/03/12	1				21/12/13	93	
FR	410221	20685	09/04/12	0			02/06/14	29/12/13	96	
FR	410221	20790	09/04/12	0				07/04/14	109	107
FR	410221	20813	09/04/12	0			02/06/14	13/12/13	96	99

⇒ Permet d'identifier les femelles sans mises-bas depuis plus d'un an.

Pour tout renseignement :

Christelle VAILLANT
Conseillère viande ovine
06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr



« Donnez de l'élan à votre troupeau, en utilisant la sélection génétique Ovine ! »